

CONCOURS « ART'CARS CLARA AUTOMOBILES »

LE MANS TELEVISION et CLARA AUTOMOBILES organisent un concours qui se déroulera de mars à avril 2015.

LE MANS TELEVISION – 21 rue Pasteur – 72000 LE MANS

Tél. : 02 43 83 43 88 - e-mail : contact@lmtv.fr

Web : www.lmtv.fr

CLARA AUTOMOBILES –

Vendéopôle La Mongie - 9, rue de l'Arée - 85140 LES ESSARTS

Tél. 02 51 40 89 24 – e-mail : contactlemans@clara-automobiles.com

Web : <http://concessions.peugeot.fr/clara-automobiles>

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Objet :

LE MANS TELEVISION et CLARA AUTOMOBILES organisent un concours ouvert à tout résident en France métropolitaine, en vue de la réalisation grandeur nature d'une « Art'car » sur la base d'une Peugeot RCZ R.

Ce concours est gratuit et sans obligation d'achat.

La participation à ce jeu nécessite un accord écrit d'un ou des parents pour les mineurs.

Article 2 : Thème du concours :

Les projets de design proposés devront être la décoration extérieure complète de la carrosserie d'un coupé PEUGEOT RCZ-R. La base du croquis sera celle choisie par le participant.

Article 3 : Modalités de participation :

Adresser la fiche d'inscription :

- soit par courrier à CLARA AUTOMOBILES LE MANS – 2 Boulevard Pierre Lefauchaux – 72 027 LE MANS

- soit par courrier électronique à contactlemans@clara-automobiles.com

Ou sur le site Facebook Clara le mans.

Chaque création devra être un travail original, présenté sur support papier, format : A4 ou via messagerie électronique, d'une qualité acceptable pour une impression ou une projection sur grand écran.

Toutes les techniques seront acceptées : aquarelle, feutre, crayon, outils numériques, etc.

Chaque participant ne pourra présenter qu'une seule création.

Article 4 : Envoi des propositions :

La date limite d'envoi des créations est le 30 avril 2015.

- cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier,

- à 17h pour les envois par e-mail.

Chaque projet devra être accompagné des coordonnées précises et lisibles : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail (si possible).

Les candidats feront parvenir leur proposition et, le cas échéant, l'autorisation des parents, à l'adresse suivante :

CONCOURS ART'CARS CLARA AUTOMOBILES - 2 Boulevard Pierre Lefauchaux – 72 027 LE MANS ou sur l'adresse :

contactlemans@clara-automobiles.com

Article 5 : La Responsabilité :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou de perte des créations.

Article 6 : Sélection et résultats du concours :

Un jury composé de l'équipe organisatrice se réunira début mai 2015 afin de sélectionner les lauréats. Le jury sélectionnera le projet ART CAR RCZ R qui leur semblera être le meilleur pour une réalisation « grandeur nature ». Il pourra attribuer des mentions à certains autres projets.

Les candidats retenus habitant en Sarthe pourront faire l'objet de reportages, diffusés sur LMtv préalablement à la proclamation des résultats. Celle-ci aura lieu la veille des 24H du Mans auto 2015, le vendredi 19 juin, dans le cadre de l'opération « Virage de Mulsanne ».

Les autres candidats retenus, habitant hors de la Sarthe, s'efforceront de favoriser la réalisation d'un portrait TV à partir de vidéos ou de photos que LMtv pourrait leur demander.

Les candidats retenus (prix + mentions) seront invités à participer à la cérémonie de proclamation des résultats au cours de laquelle sera dévoilée la voiture peinte à partir du dessin primé.

Le lauréat pourra se faire photographier et filmer devant et dans la voiture et/ou au cours d'un essai routier qu'il sera invité à effectuer.

Le concours s'achèvera par une exposition de la Peugeot RCZ R ART CAR réalisée selon le projet retenu et une présentation des créations dans les concessions CLARA AUTOMOBILES.

Article 7 : Les prix :

Les gagnants recevront :

1er prix : essai de la voiture décorée selon le projet gagnant, une reproduction au 1/18e du coupé RCZ, une invitation à une journée de la RCZ Racing Cup.

Mention(s) : une reproduction au 1/18 e du coupé RCZ et une invitation à une journée de la RCZ Racing Cup.

Les lots devront être acceptés tels quels et ne pourront être changés ou remboursés.

Article 8 : Droits d'auteur et droits d'image :

Les dessins et créations réalisés ne feront en aucun cas l'objet de versements de droits d'auteur et de diffusion. Pour les mineurs, les parents des participants s'engagent à autoriser la publication des dessins de leurs enfants. Sans cette autorisation, l'enfant sera écarté du concours.

LE MANS TELEVISION et CLARA s'engagent à respecter les droits moraux des auteurs. Chaque candidat renonce à ses droits patrimoniaux sur son dessin, CLARA AUTOMOBILES pouvant exploiter les dessins dans toutes les circonstances et sur tous les supports qui lui conviendront. Les droits cédés comprennent notamment le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit d'arrangement, le droit d'adaptation, et ce sous toutes les formes, par tous les procédés et sur tous supports connus et inconnus à ce jour. La présente cession est consentie à titre gratuit pour le monde entier.

Article 9 : Divers :

Aucun dessin ne sera retourné à son auteur. Les participants autorisent en cas de sélection en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours.

Les gagnants ne pourront considérer leurs lots comme définitivement acquis qu'à la remise officielle du lot.

La participation à ce concours implique pleinement l'acceptation du présent règlement.

LE MANS TELEVISION et CLARA AUTOMOBILES, organisateurs de ce concours ne sauraient être tenus responsables si pour des raisons indépendantes de sa volonté, cas fortuit où force majeure, le concours était totalement reporté ou annulé.

Ils se réservent le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent concours sans que leur responsabilité soit engagée.

Le règlement complet est déposé en l'étude de Maître Guillaume RENON, Huissier de justice associé , SCP RENON-LARUPE-ANDRO-DEMAS 2 rue des Gladiateurs CS 45529 72055 LE MANS CEDEX 2 huissierlemans@orange.fr, qui en délivrera copie gratuitement sur simple demande..